

COLLER ETIQUETTE
PATIENT
Né le

**REGLEMENT DE
FONCTIONNEMENT**

LE CENTRE

- vous assure une offre de consultations (orientation, information, écoute..), dans un souci de qualité et de suivi de vos soins.
- vous garantit la confidentialité, la gratuité des soins.
- vous propose l’anonymat
- vous propose de rencontrer une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmier, éducateur, psychologue).
- respecte les droits de l’homme et ceux du patient (chartre du patient hospitalisé).
- vous informe que vos données administratives sont enregistrées dans l’ordinateur sur un logiciel PRO - G - DIS.
Les données restent confidentielles.

Afin de pouvoir bénéficier des soins, nous vous demandons :

- de respecter les personnels et les autres patients du C.S.A.P.A.53
- de respecter les horaires et rendez-vous et de prévenir en cas d’impossibilité de les honorer
- de respecter les locaux et matériels.
- de ne pas faire acte de violence envers les autres et soi-même.
- de ne pas introduire de substances illicites à l’intérieur des locaux.
- d’avoir un langage respectueux.
- de ne pas introduire d’animaux de compagnie
- de respecter également le voisinage et l’environnement du centre.
- de ne pas fumer dans les locaux

En cas de non respect à un ou plusieurs points de ce règlement de fonctionnement, l’équipe thérapeutique peut être amenée à prendre une décision en réunion de synthèse pour interrompre les soins.

Si votre état de santé ne vous permet pas de regagner votre domicile en toute sécurité (ivresse, malaise,...), acceptez-vous que nous appelions une personne de votre choix ?

OUI

NON

Nom de la personne à prévenir :

Tél :

En cas d’urgence évaluée par le personnel qui vous reçoit, le centre prendra les décisions nécessaires pour garantir votre retour en toute sécurité pour vous et les autres (SAMU, taxi,...)

COLLER ETIQUETTE
PATIENT
Né le

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du C.S.A.P.A. 53 et des conditions de soins et je déclare les accepter.

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du livret d'accueil.

Nom-Prénom :

Signature

Le règlement intérieur a été remis le :

Par Fonction :

Signature

Comment accéder à son dossier patient ?

Vous pouvez avoir accès à votre dossier médical sur demande écrite au service de « communication des dossiers médicaux ». Un formulaire de demande est également disponible auprès des hôtesse d'accueil ou sur le site internet du centre hospitalier de Laval (<http://www.chlaval.fr>). Si vous souhaitez obtenir copie de tout ou partie des éléments de votre dossier, les frais, limités au coût de reproduction sont à votre charge.

Vous pouvez faire votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur

C.H. de Laval – service de communication du dossier médical

33 rue du Haut Rocher - C.S. 91525

53 015 LAVAL cedex

La Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (C.R.U.Q.P.C.)

Conformément au décret n°2005-13 du 2 mars 2005 relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé, cette instance a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge. Si vous avez des réclamations à formuler, vous devez envoyer un courrier motivant votre demande au directeur du centre hospitalier de Laval.